

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 2 (1956)
Heft: 17

Rubrik: La page des lecteurs-rédacteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des Lecteurs-Rédacteurs

Monsieur,

C'est avec plaisir que nous recevons notre *Messenger* chaque mois. J'espère que vous avez bien reçu mon mandat le mois dernier, nous avons été très heureux mon mari et moi d'avoir la vraie recette de la Fondue, aussi je viens vous demander si cela vous serait possible de me faire parvenir la recette de la Buzeck, soupe de légumes avec de la fraise de veau, ainsi que la Minestre, par voie du journal, j'espère Monsieur que vous m'excuserez de ces demandes, ainsi que l'adresse du charcutier suisse; existe-t-il aussi une maison où l'on peut se procurer du fromage suisse.

Il y a bien longtemps que je désirais ces renseignements et je n'osais pas le faire. Etant Suisses de Bellinzona nous aimons beaucoup faire les recettes du Pays. Cette année nous désirons louer un chalet en Suisse; qui pourrait nous donner des adresses parmi les abonnés, nos deux garçons et notre petite fille adorent la montagne et ce serait une joie pour nous de pouvoir les y emmener en vacances.

Monsieur veuillez excuser ma longue lettre mais cela fait tellement plaisir de causer de la Suisse qui est ma deuxième patrie par mon mariage et veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, mes salutations empressées. Mme RAVIZZA.

Merci, chère Madame Ravizza, pour votre charmante lettre. Notre ami Minouvis, illustrateur fameux de fameuses recettes ne possède pas dans ses archives — et Dieu sait si elles sont importantes — celles que vous nous demandez. Soyez en sûre, les lecteurs assidus de cette page vont intervenir et vous donner satisfaction pour les recettes, et pour les vacances de vos enfants, ce dont nous les remercions vivement d'avance.

Monsieur le Directeur,

J'ai en main votre numéro de Mai, je suis très surpris que Mme le Docteur Landolt Sandoz, ne reçoit jamais plus votre numéro du « *Messenger* » quoi- qu'elle vous ait fait un très beau cadeau, pour vous aider à démarrer.

Il en fut d'ailleurs de même pour moi.

Je me permets en outre, de vous informer qu'il y a actuellement au Grand Palais, une magnifique exposition architecturale et sculpturale internationale et comparée, qui durera jusqu'au 26 Juin, et que la Suisse y participe.

Si l'un de vos journalistes passait au Grand Palais il pourrait faire grand plaisir.

D'autre part, je vous signale qu'il existe une Société d'entraide artistique, ouverte à toutes les reli-

gions, et qu'il me serait agréable, de voir porter à la connaissance des Membres de notre Colonie, comment ils peuvent aider les artistes, par ces temps difficiles. Ci-joint deux formulaires, concernant cette Société.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Ed.-M. SANDOZ.

Cher Maître,

Nous nous excusons de ce que le *Messenger* ne parvienne pas justement à ceux-là qui — comme vous nous le rappelez fort opportunément — en sont les bienfaiteurs. Nous prenons toute disposition pour éviter que cela se renouvelle. Merci pour les renseignements au sujet de l'exposition au Grand Palais, nous nous proposons de rendre compte de la participation des artistes suisses dans le cadre de cette manifestation. Malheureusement la place nous fait défaut pour reproduire les formulaires de la Fondation Taylor dans ce numéro. Nous reviendrons sur la question.

La rédaction du *Messenger* vous adresse ses remerciements et vous prie de croire, Cher Maître, à l'assurance de ses sentiments distingués.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi, en tant qu'organisateur de la section suisse à l'Exposition d'Art international d'ajouter quelques précisions à la réponse que vous avez donnée à cet abonné choqué par la sculpture reproduite en première page de votre numéro du 18 février.

Le jeune sculpteur qui en est l'auteur fait partie de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses à laquelle sont rattachés nos meilleurs artistes. Les modalités d'entrée en sont très difficiles (deux jurys successifs) et seuls les éléments intéressants y ont actuellement accès.

Je comprends que les recherches de l'art actuel déroutent ceux qui n'y sont pas très attentifs, mais ne pourrait-on pas, dans le domaine de l'art, s'en référer aux compétences, comme on accepte de le faire dans beaucoup d'autres.

Edmond LEUBA.

Merci, cher ami,

La mise au point pertinente, la justesse de votre conclusion font de votre lettre un ensemble d'éléments de jugement que nous-mêmes — et nos lecteurs, nous voudrions l'espérer — prendrons en considération lors des prochaines manifestations de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses. Nous vous remercions cordialement.